

29. *La Chronique d'Anselme*. — Vers l'époque où Anselme quittait la direction de l'école cathédrale, Wazon succédait à Nithard (1038-1042) sur le siège épiscopal de Liège (1042-1048). La source principale de l'histoire de Wazon est la *Chronique d'Anselme*, que nous avons citée plusieurs fois. Le moment est venu de nous y arrêter plus longuement.

Anselme était d'origine noble et chanoine de l'église cathédrale. Il doit être né dans les dernières années de l'évêque Notger ⁽²⁾ et a connu Wazon ⁽³⁾. Il eut pour marraine Ida, chanoinesse de Cologne ⁽⁴⁾; il fut donc probablement baptisé en cette ville, mais on ne peut pas l'assurer avec certitude. Il est du pays de Liège et y a fait ses études ⁽⁵⁾. On sait peu de chose de sa vie. Il fut chanoine sous Wazon et sous Théoduin, qu'il accompagna dans un voyage à Rome en 1053 ou au printemps de 1054 ⁽⁶⁾. Il rencontra dans la ville éternelle Thierry, alors simple moine de Lobbes, qu'il détourna de poursuivre son pèlerinage jusqu'en Terre sainte et ramena avec lui dans notre pays ⁽⁷⁾. Élevé à la dignité de doyen et jouissant d'une grande auto-

(2) Anselme a connu des hommes du temps de Notger (*Gesta*, chap. XXX). Écrivant sa chronique en 1056, il devait avoir alors une soixantaine d'années.

(3) ANSELME, *Gesta*, chap. LI, LII, LXVII, LXVIII, dans MGH. SS., t. VII, pp. 220, 230.

(4) *IBID.*, *Praemium* libri II, dans MGH. SS., t. VII, p. 191.

(5) « O dulcis nutricula, in cujus gremio ego inter tot verae philosophiae tyrones solus inutilis vernula coalui. » ANSELME, *Gesta*, chap. LXXIV dans MGH. SS., t. VII, p. 234.

(6) On lui annonça à Rome la mort de l'abbé Hugues de Lobbes et la nomination d'Adélard qui eut lieu en 1033, d'après les *Annales Laubienses*.

(7) *Vita Theoderici*, chap. XV, dans MGH. SS., t. XII, p. 45.

rité (1), il concourut à l'élection de Thierry comme abbé de Saint-Hubert (2). Lors de la translation des reliques de saint Jacques de Compostelle à Liège en 1056, il aida les moines de ses conseils (3).

Nous avons énuméré, en parlant d'Heriger, les manuscrits qui contiennent sa chronique et celle d'Anselme.

Nous verrons que la vie de Wazon constitue la partie principale de l'œuvre du chroniqueur. Ida, pour qui il en entreprit la composition, désirait posséder la vie de Wazon et celle de saint Évergisle, dont les restes reposaient dans son monastère de Sainte-Cécile à Cologne. Anselme n'avait que très peu de renseignements sur saint Évergisle, personnage peu connu et dont l'identification n'est pas exempte de difficultés (4). Il s'attacha de préférence à retracer l'histoire de Wazon. Il l'écrivit autant pour répondre au désir d'Ida, qu'à cause de son attachement personnel pour l'évêque illustre qui l'avait honoré de son intimité (5).

L'ouvrage envoyé à Ida comprenait deux parties, rédigées l'une et l'autre par Anselme. Dans la première, l'auteur résumait, en puisant dans toutes les sources connues, l'histoire des évêques depuis saint Materne jusqu'à la mort de saint Remacle (6). Dans la seconde, il continuait l'histoire de l'épiscopat liégeois depuis saint Théodard jusqu'à la mort de Wazon.

Annon étant monté sur le siège de Cologne au mois de mars 1056, Anselme lui adressa une seconde édition de sa chronique, dont il avait

(1) « Pro ingenii claritudine et morum nobilitate jam a puero sibi (Theoderico) in amicitii familiarissimum. » *Vita Theoderici, suprac.*

« Vir nobilis genere sed nobilior moribus et ecclesiastica religione. » *Ibid.*, chap. XVI, p. 45;

« Godiscalcus... itemque Anselmus decanus ecclesie Sancti Lamberti, quorum vigeat permaxima auctoritas in hujus modi rebus disponendis » (c'est-à-dire dans les élections). *Cantatorium S. Huberti*, éd. ROBAUX DE SOUMOY, chap. XI.

(2) *Cantatorium S. Huberti, ibid.*; *Vita Theoderici*, chap. XVI, dans MGH. SS., t. XII, p. 45.

(3) GILLES D'ORVAL, *Gesta*, lib. III, chap. VI, dans MGH. SS., t. XXV, p. 82.

(4) Voir p. 169, note 1.

(5) Voir les deux préfaces de la *Chronique*.

(6) « Ex pontificum Tungrensium gestis, quae a sancto Materno usque ad beatum Remaclum sunt porrecta, placuit quasi ex florifera prati amenitate decerptum de diversis floribus texere sertum. » *Préface à Ida* dans la préface du livre II.

remplacé le premier livre par l'écrit d'Heriger, qu'il venait de découvrir, et qui se trouvait être composé identiquement d'après la même méthode que la première partie de son propre ouvrage.

La chronique, telle que nous la possédons, comprend de même un premier livre écrit par Heriger, et un second livre rédigé par Anselme. En tête de la première partie, on lit la préface adressée à Annon. L'auteur de cette dédicace, qui ne peut être qu'Anselme lui-même, y parle à la première personne et explique, comme nous l'avons exposé, la substitution de l'œuvre d'Heriger en lieu et place de son premier livre.

En tête du second livre, on trouve une nouvelle préface renfermant des extraits de la dédicace à Ida, primitivement composée pour la première édition de la chronique. C'est cette seconde préface qui a jeté tant de confusion sur l'histoire de la composition de l'œuvre. L'écrivain qui la rédigea, dit que l'ouvrage a été écrit par A. Le manuscrit de La Haye remplace cette initiale par le nom d'Alexandre, mais l'opinion attribuant la chronique à cet Alexandre est aujourd'hui abandonnée. Ce nom ne se rencontre pas dans les autres manuscrits, qui sont de beaucoup les meilleurs. A désigne simplement Anselme comme rédacteur de la chronique : mais celui-ci n'est pas l'auteur de la seconde préface. Il est en effet contraire à son habitude de se nommer lui-même. De plus, l'écrivain qui rédigea cette nouvelle dédicace, déclare que le second livre de la chronique fut composé par ordre des autorités liégeoises : « jussu priorum istius loci » ; or ceci est en contradiction avec ce que dit Anselme, qui affirme avoir écrit pour répondre au désir d'Ida. On ne peut d'ailleurs pas supposer qu'Anselme, en intercalant cette préface superflue au milieu de son œuvre, y ait introduit lui-même pareille confusion.

D'où vient donc la préface posée en tête du second livre ? Il est probable qu'Anselme fut empêché, soit par la mort, soit par une autre cause, de mettre lui-même la dernière main à la seconde édition de son ouvrage, destinée à l'archevêque Annon. Un chanoine de Liège se sera chargé de copier le second livre à la suite du récit d'Heriger, et c'est sans doute ce copiste maladroit qui a tout embrouillé en intercalant entre les deux œuvres une préface de son cru.

Anselme mentionne des hérétiques condamnés en décembre 1051 (1). Il a donc écrit après cette date, entre 1052 et 1056. Il est difficile de déterminer si ce fut avant ou après son voyage de Rome. Ce fut probablement avant, car dans aucun passage de la chronique on ne rencontre une allusion à ce voyage.

30. *Éditions de la Chronique.* — Outre les manuscrits cités, il en existe un autre à l'Université de Liège sous le n° 178 (n° 761 du *Catalogue*). Il date du XV^e siècle et contient un résumé d'Heriger et d'Anselme avec des interpolations. Ces ajoutés ont fait croire à G. Waitz qu'il y eut de la chronique deux éditions faites par Anselme (2). Cette opinion est réfutée définitivement (3).

Le manuscrit de Liège nous donne la chronique, abrégée d'un côté, interpolée de l'autre, dans l'état où elle fut connue de Gilles d'Orval. Celui-ci y intercala de nouveau quantité de notices, de dates et d'épithètes. Son œuvre fut à son tour falsifiée, et quand Chapeville la découvrit dans un manuscrit de Saint-Hubert, ce fut sous cette forme que, dans son édition très défectueuse du moine d'Orval, il mit au jour la *Chronique d'Heriger et d'Anselme*. Celle-ci ne fut donc connue jusqu'au siècle dernier que sous de multiples travestissements. A cette époque, Martène et Durand trouvèrent, à Saint-Hubert, un manuscrit, probablement celui de La Haye, contenant un texte de l'Anselme authentique. Ils le publièrent, mais cette version, nous l'avons dit, était loin d'être la meilleure. Enfin, de nos jours, Koepke, après avoir établi, suivant la méthode moderne, la filiation des manuscrits, put faire paraître au tome VII des *Monumenta* une édition critique de la *Chronique d'Heriger et d'Anselme*. Malheureusement encore, l'éditeur allemand n'a pas connu le manuscrit d'Averbode mis en relief par M. Kurth et meilleur que les précédents (4). Ce manuscrit, d'accord avec celui de M. de

(1) ANSELME, *Gesta*, chap. LXIV, dans MGH. SS., t. VII, p. 228.

(2) NA, t. VII, pp. 75 et suiv.; MGH. SS., t. XIV, pp. 108 et suiv.

(3) GORGAS, *Ueber den kürzeren Text von Anselms Gesta episc. Leod.* Diss. Halle, 1890.

Cf. CAUCHIE, *La querelle des investitures*, 1^{re} partie, p. VIII, note 3.

(4) Voir p. 132.

Theux, ne nous donne, il est vrai, qu'une copie du XVII^e siècle, mais prise directement sur l'original. Des corrections ajoutées par une autre main, y ont été faites en collationnant le texte copié avec l'autographe. La latinité de l'œuvre y devient plus correcte ; maints passages sont rendus plus intelligibles ; d'autres sont mis d'accord avec le texte des ouvrages utilisés.

31. *But et méthode d'Anselme.* — Anselme est un esprit cultivé. Outre les écrits de ses devanciers se rapportant à l'histoire de Liège, il a lu beaucoup d'auteurs classiques : Salluste, Horace, Virgile, Cicéron et les deux grammairiens Donat et Priscien. Sa chronique reste la source principale de l'histoire liégeoise jusqu'à la mort de l'évêque Wazon. Mais, pour la juger, il faut tenir compte du but poursuivi par l'auteur. Or, quoi qu'il annonce dans sa préface, Anselme ne nous donne pas une chronique complète des évêques de Liège. Heriger avait composé une vie de saint Remacle, précédée d'un aperçu sur les évêques précédents. Anselme fait de même pour Wazon, et ce qui précède le règne de cet évêque n'est aussi qu'un court aperçu. Sur saint Théodard, il ne fait que résumer la biographie antérieure, sans chercher ailleurs un complément d'informations. En commençant la notice consacrée à saint Lambert, il annonce son intention de condenser en peu de mots le récit des actions de sa vie ⁽¹⁾. Il s'y arrête relativement longtemps, mais il a soin d'avertir que la qualité de patron du diocèse mérite cet honneur qu'il lui fait ⁽²⁾. Parlant de saint Hubert, il réitère son intention d'être bref, et il l'est en réalité ⁽³⁾. Sur les évêques suivants, il ne dit presque rien. Étienne n'obtient que dix lignes, consacrées à l'énumération de ses œuvres. Rathier, l'homme le plus savant de son temps, et qui a couru tant d'aventures, n'occupe aussi que quelques lignes. Il n'y a dans toute cette première partie de l'œuvre qu'un seul chapitre disproportionné : c'est le chapitre XIX, racontant l'invasion des Normands et le divorce de Lothaire, avec un

(1) « Ut perpaucis multa de vita ejus perstringamus. » *Gesta*, chap. III.

(2) « Ne gloriosissimum patronum nostrum, cui multo ampliora debemus, silentio praeterisse videamur. » *Gesta*, chap. VI.

(3) « Ne nos eum silentio praeterisse videamur, tantum de eo dicamus, quantum scientibus non sit onerosum, nec omnino ignorantibus obscurum. » *Gesta*, chap. XVI.

appendice sur l'église de Cologne ⁽¹⁾; mais, dans cette digression, qui constitue un véritable hors-d'œuvre, il n'y a de nouveau que quelques lignes sur l'évêque Francon, et l'auteur, parlant du conciliabule de Metz, n'ajoute rien au récit de Reginon qui lui sert de source et passe sous silence la participation de l'évêque de Liège à cette assemblée impérialiste. A partir d'Éracle, les détails deviennent plus abondants : cependant Anselme évite de dire tout ce qu'il sait, et il tait une multitude de détails qu'il suppose connus. Le voilà par exemple qui s'arrête devant Chèvremont : les ruines gigantesques de l'antique forteresse montrent tout ce qu'a dû souffrir l'église de Liège de ce terrible voisinage. Mais quelle part Notger a-t-il prise à la destruction du château? Anselme suppose cela connu et n'en dit rien. C'est ainsi qu'il passe sous silence quantité de faits qu'il aurait pu raconter et se hâte, comme il le dit lui-même ⁽²⁾, d'arriver à la vie de Wazon, qui remplit à elle seule plus de la moitié de la chronique.

Dans le choix qu'il fait des détails qu'il relate, Anselme se laisse diriger par une double considération : il choisit de préférence les faits ou inédits ou moins connus, et ceux qui l'intéressent spécialement par le rapport qu'ils ont à des questions religieuses ou liturgiques. Ces deux caractères se trouvaient réunis pour lui faire insérer dans sa chronique les détails qu'il donne, d'après Théoduin, sur le culte de saint Lambert en Bavière et ceux qu'il consigne, d'après le témoignage du prêtre Wirin, sur les miracles opérés par l'intercession du saint. Anselme est un chanoine, un chroniqueur ecclésiastique, quelque peu personnel, aimant à raconter ce qui a pour lui de l'intérêt. Il n'omettra pas de mentionner les fondations d'églises ⁽³⁾, les bienfaits dont on les gratifia ⁽⁴⁾, un office qu'on célébrait ⁽⁵⁾, les tombeaux

(1) Appendice motivé par la qualité des destinataires auxquels est adressée la chronique. Il en est de même pour le passage qui termine le chapitre VII.

(2) « Quae nos huic opusculo inserere devitavimus, partim quia ad alia festinamus. » *Gesta*, chap. XXXV.

(3) Fondations faites par Richair (chap. XXII), Éracle (chap. XXIV), Notger (chap. XXV-XXVII), Baldéric (chap. XXXI).

(4) *Gesta*, chap. XXXVII.

(5) L'office de saint Théodard, chap. II.

qu'on vénérât ⁽¹⁾, les accroissements que reçut le domaine temporel de saint Lambert ⁽²⁾. A propos d'Étienne, il s'arrêtera longuement à l'office de la sainte Trinité composé par cet évêque; il reproduira en entier le testament de Richair qui y est relatif et se félicitera que ce document ait été conservé. Cet acte, Anselme l'a vu. Il en a vu d'autres qu'il n'a pas pris la peine d'utiliser. L'église de Saint-Lambert, il le dit, avait dès cette époque un *armarium*, possédait des archives. Le chroniqueur aurait pu y puiser fort utilement pour nous; il ne l'a pas fait parce que cela ne convenait pas à son but. Il agit de même à l'égard de ses autres sources, des écrits composés par ses devanciers. Il n'en prend que peu de chose, en préférant ce qui l'intéresse et se contentant parfois, pour le reste, de renvoyer à ces sources qu'il suppose connues ⁽³⁾.

32. *Mérite d'Anselme.* — L'abrégé composé par Anselme, tout incomplet qu'il soit, suffit à nous faire apprécier la supériorité de son esprit : on voit en lui un homme qui se rend compte de ce qu'il lit et de ce qu'il écrit. Racontant la vie de saint Théodard, il cherche à identifier le nom du lieu où cet évêque subit le martyre. Donnant des causes de la mort de saint Lambert une seconde version, il cherche à établir pourquoi la première lui aurait été substituée : nous n'admettons pas cette explication; mais ce qui fait honneur à l'écrivain du XI^e siècle, c'est que son interprétation a pu faire impression sur nos meilleurs critiques. Saint Floribert est le fils de saint Hubert. Celui-ci est-il son père selon la chair ou selon l'esprit? Anselme l'ignore; mais il ne passe pas à côté de ce passage sans y joindre sa note personnelle. Il résume en peu de lignes ce qu'il veut dire de saint Hubert et renvoie pour plus de détails à la vie du saint; mais dans le court passage qu'il lui consacre, il caractérise en quelques mots, avec une grande hauteur de vues, le glorieux rôle du pontife, fondateur de la ville de Liège, créateur de sa première

(1) Tombeaux de saint Lambert (chap. VII), saint Floribert (chap. XVII), Francon (chap. XIX), Éracle (chap. XXIV), Notger (chap. XXVII), Baldéric (chap. XXXI), Wolbodon (chap. XXXV), Réginard (chap. XXXVII), Nithard (chap. XXXVIII).

(2) *Gesta*, chap. XIX.

(3) « Qui plenius nosse volunt, ad vitam ejus (S. Huberti) recurrant. » *Gesta*, chap. XVI.

église, législateur de ses habitants, organisateur d'un système de poids et mesures pour la régularité de leurs échanges. Enfin ce qu'il dit de saint Évergisle, dans sa préface à Annon, montre qu'il n'était pas dépourvu d'esprit critique (1).

La supériorité d'Anselme se manifeste en outre par la manière dont il utilise ses sources. Tandis qu'Heriger en général reproduit textuellement les écrits de ses devanciers, Anselme préfère les fondre dans sa narration personnelle. Il ne transcrit intégralement que les documents les plus importants. De là aussi entre Heriger et Anselme une différence au point de vue du style. L'obscurité et la boursouffure, qui étaient de mode au siècle précédent (2), reparaissent parfois encore chez Heriger (3), surtout dans les passages qu'il reproduit d'après les écrivains liégeois de ce temps. Le style d'Anselme est généralement plus simple et dégagé définitivement de cette surcharge de mauvais goût.

33. *Sources et valeur de la chronique.* — Le procédé d'Anselme dans la mise en œuvre des matériaux qu'il emploie, rend plus difficile l'identification de ses sources. A un point de vue général, on peut, d'après les documents qu'il utilise, établir dans son œuvre la même division que nous avons

(1) Évergisle, évêque de Cologne, est cité par Grégoire de Tours comme un de ses contemporains (*Gloria martyrum*, chap. LXI, dans MGH. *Script. rer. merov.*, t. I, p. 530; *Historia Francorum*, liv. X, chap. XV, *ibid.*, p. 425). Le saint est à Poitiers en 590; il y est envoyé, avec Grégoire lui-même, pour mettre fin aux désordres qui désolent le monastère de Sainte-Radegonde. On ne retrouve pas sa trace à une date postérieure. Heriger (chap. XXVIII) et Anselme (préface à *Ida*) nous disent qu'il mourut à *Trutmonia*, Termogne, paroisse de Celles, près de Waremme. Il y fut sans doute surpris par la mort tandis qu'il retournait à Cologne. Brunon vint y prendre ses restes et les transporta à Sainte-Cécile en 959 (*Vita Brunonis*, chap. XXXI; ANSELME, *suprac.*). Le *Vita Evergislî* (AB., t. VI, p. 193), écrit après cette translation, fait d'Évergisle un évêque du V^e siècle, successeur de saint Séverin. Heriger, qui a sans doute trouvé le nom d'Évergisle inscrit sur un diptyque liégeois, à cause de sa mort survenue dans notre diocèse, en fait un évêque de Liège, successeur de saint Perpète au VII^e siècle. Anselme remarque la confusion et se refuse à identifier Évergisle, quatrième évêque de Cologne au V^e siècle, avec Évergisle, vingt-quatrième évêque de Liège au VII^e siècle.

(2) Voir pp. 71, 101.

(3) Voir p. 141.

précédemment insinuée, en nous basant sur le nombre des renseignements qu'il transcrit. La chronique se divisera donc en trois parties d'inégale valeur.

La première partie, jusqu'à la mort de Baldéric I^{er}, est rédigée d'après des sources connues : c'est une œuvre de seconde main, moins importante que les autres. Nous distinguons parmi ces sources : la vie de saint Théodard, la vie primitive de saint Lambert et le remaniement d'Étienne ⁽¹⁾, la vie de saint Hubert par Jonas d'Orléans ⁽²⁾, la vie de Brunon par Ruotger ⁽³⁾, la chronique de Reginon ⁽⁴⁾, probablement l'écrit présenté par l'empereur Lothaire pour sa défense ⁽⁵⁾, peut-être la chronique de Folcuin ⁽⁶⁾, et sans

(1) Dans l'un ou l'autre passage, Anselme transcrit presque littéralement la vie primitive, par exemple à la fin du chapitre IV, dans l'énumération des vertus du saint. Ailleurs nous le voyons suivre de plus près le remaniement d'Étienne, par exemple dans le passage suivant :

Gesta, chap. VII.

ÉTIENNE, chap. IX.

« Domum praesulis, quam videre nonnulli tota illa nocte coelesti lumine instar Dominicae crucis insigniri. »

« Viderunt plane signum mirabile, instar crucis dominicae, supra domum pontificis rutilare. »

La vie primitive donne : « Viderunt super domum ubi dominus aderat apostolicus sursum in altudine inter caelum et terram crucis dominicae signum clariori auri metallo fulgens. » *Vita Lamberti*, éd. DEMARTEAU, p. 52.

Le chroniqueur ne sait pas revenir à la simplicité si naturelle du premier biographe dans le récit de l'attaque des meurtriers. Là encore il se rapproche davantage d'Étienne. Comparez les passages qui suivent :

VITA PRIMITIVA : « Pontifex nec in sopore conversus adhuc expectabat felici somno dormire ».

VIE D'ÉTIENNE : « Lambertus armorum congressione expergefactus ».

CHRON. D'ANSELME : « Vir Dei intrinsecus somno..., improvise tumultuantium fragore expergiscitur ».

(2) Il renvoie à une vie de saint Hubert, qui ne peut être que celle de Jonas, puisqu'il y puise sa mention de la translation du saint à l'abbaye d'Andage.

(3) Il lui emprunte, peut-être aussi en partie à Liutprand, ce qu'il dit de Rathier. En tout cas, il donne dans la notice sur Éracle un bout de phrase qui paraît décalqué de Ruotger :

VITA BRUNONIS, chap. XXXVIII : « Bruno, cui jam totius regni dispensandi cura imminebat ».

GESTA, chap. XXIV : « Brunone, cujus providentiae tunc temporis intererat universa hujus regni negotia dispensare ».

(4) Il en extrait la seconde version des causes de la mort de saint Lambert (chap. VIII), les détails qu'il donne sur l'invasion des Normands et le divorce de Lothaire (chap. XIX).

(5) Voir KOEPKE, note au chap. XIX.

(6) *Gesta*, chap. XX-XXIV. Voir Koepke.

doute aussi des catalogues où Anselme trouve les noms des évêques. Il emprunte plusieurs détails à la tradition orale ⁽¹⁾.

La seconde partie, depuis le règne d'Éracle jusqu'à l'avènement de Wazon, comprend les chapitres XXIV-XXXVIII. Les détails commencent à devenir plus abondants. Sur Baldéric, nous verrons qu'Anselme ne fait que résumer la biographie de cet évêque. Ailleurs cette seconde partie ne nous offre encore qu'un témoignage indirect, mais le chroniqueur, né sous l'épiscopat de Notger, peut utiliser déjà des renseignements contemporains, qui ne sont pas consignés dans les sources que nous possédons. Sur le règne d'Éracle, il invoque expressément le témoignage de Wazon. C'est d'après ce que celui-ci lui a raconté, qu'il rapporte les paroles d'Éracle à propos de l'éclipse de soleil qui terrifiait les soldats impériaux ⁽²⁾ : on ne peut pas en garantir l'exactitude littérale, mais on doit admettre l'exactitude du fond ⁽³⁾. C'est sans doute aussi de Wazon qu'il tient les détails qu'il rapporte sur le zèle de l'évêque pour l'enseignement. Arrivant au règne de Notger, Anselme était mieux encore à même d'être renseigné, car de son temps la mémoire de ce grand homme était toujours vivante. Les renseignements qu'il fournit sur son épiscopat ont donc une valeur de premier ordre. Il en est de même pour Wolbodon et Réginard sur lesquels, outre peut-être déjà des souvenirs personnels, le chroniqueur pouvait consulter la tradition de Saint-Laurent.

Enfin la troisième partie de la chronique comprend le règne de Wazon.

(1) Les miracles rapportés par Wirin (chap. X); l'inhumation des deux compagnons de saint Lambert dans un même tombeau avec saint Floribert (chap. XVII); les détails sur saint Hubert (chap. XVI); il cite expressément la tradition : « quod fama habebat » (chap. XX).

(2) L'obscurcissement imminent de la lune inspirait grande terreur aux païens et aux anciennes populations chrétiennes. Ils croyaient qu'un monstre avait englouti dans sa gueule une partie de l'astre lumineux et cherchaient à chasser le ravisseur par des cris. Cette pratique est maintes fois prohibée par l'Église. Voir : Concile de Leptines (Les Estinnes) en 743 : *indiculus superstitionum*, chap. XXI, dans LABBEUS, *Concilia*, t. VI, col. 1541 et MGH. *Leges*, t. I, p. 20; *Vita Eligii*, chap. XV, dans GIESQUIÈRES, t. III, p. 247; MAXIME DE TURIN, évêque du Ve siècle, homélies 100 et 101, *de defectione lunae*, dans MIGNE, *P. L.*, t. LVII, col. 485; BURCHARD DE WORMS, *Decreta*, liv. X, chap. XXXIII, *ibid.*, t. CXL, col. 837; et d'autres textes cités par DUCANGE, *Glossarium*, art. *Vinceluna*.

(3) MANUTIUS, *Bemerkungen zu verschiedenen Quellenschriften*, dans NA. t. XIII, pp. 645-647.

Là nous avons un témoignage absolument original et la meilleure partie de l'ouvrage.